



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Rappels-a-propos-du-reseau-BIEN>

SORTONS DE L'HEXAGONE

Rappels à propos du réseau BIEN

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 1998 - N° 981 - octobre 1998 -

Date de mise en ligne : vendredi 20 juin 2008

Date de parution : octobre 1998

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Le réseau Basic Income European Network, ce qu'on peut traduire par Réseau Européen pour une Allocation Universelle, a été créée en septembre 1986, en Belgique, à l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve, à l'initiative du Professeur Philippe Van Parijs, qui nous y avait invités pour exposer les thèses initiées par Jacques Duboin. Nous avons ainsi, dès le début [1], exposé que l'allocation universelle, c'est-à-dire un revenu garanti à tous de la naissance à la mort, est, à nos yeux, un droit, celui pour quiconque vit dans ce monde riche, de recevoir sa part d'un héritage commun laissé par les générations précédentes, grâce auquel nous savons aujourd'hui produire à volonté. Mais il faut préciser que cette allocation, élément fondamental de nos propositions, doit être suffisante pour assurer les moyens de vivre décentement.

En participant à la plupart des congrès de cette association, nous avons observé son évolution. La très grande majorité des gens qui viennent commencent par décrire avec quel enthousiasme ils ont découvert et adhéré à l'idée d'un revenu assuré à tous ; ils disent leur conviction que ceci est un droit que beaucoup présentent maintenant comme la part de chacun à un héritage commun. À part quelques rares inconditionnels de Milton Friedman et de son impôt négatif, ils sont décidés à défendre l'idée qu'un revenu doit être versé par les États à tous les citoyens, sans obliger les pauvres à faire une demande humiliante pour prouver qu'ils ont besoin d'aide. Il a été dit et redit que ce sont ceux qui en ont le plus besoin qui seraient le plus incapables de faire ces démarches, et rappelé que, d'autre part, les riches auraient à rembourser par leurs impôts cette aide dont ils n'ont pas besoin. Ce sont maintenant des centaines de personnes qui, éparpillés dans le monde entier, et pas seulement en Europe comme au début, luttent pour l'instauration de ce revenu.

Dès le second congrès [2], nous avons mis l'accent sur l'incompatibilité entre le financement de cette allocation et les principes du système capitaliste libéral de marché. Et, en effet, les adhérents de BIEN font l'expérience que l'allocation universelle, si juste et si nécessaire qu'elle soit, ne "passe pas" dans notre système économique actuel parce que les États ne disposent que de l'argent des impôts et autres taxes pour établir un peu de justice dans la répartition des revenus qui résulte du marché. Toutes les taxes imaginables ont été envisagées, donnant souvent lieu à d'abominables calculs, assortis de graphiques compliqués pour faire plus sérieux et plus crédible. Cela n'empêche que demander plus d'impôts est impopulaire ; la politique s'oriente au contraire vers leur baisse parce qu'il est très difficile de faire admettre aux gagnants qu'ils doivent se cotiser pour les perdants. Alors, depuis un ou deux congrès, sont apparues des propositions pour une allocation partielle, progressive, de l'ordre de 300 F par mois ! Autrement dit, dont le montant n'était absolument pas calculé en fonction des besoins, mais en fonction des miettes qu'avec beaucoup de difficultés on croyait encore pouvoir recueillir... Comme à chaque congrès, tous les deux ans, le point est fait pour chaque pays sur le travail accompli, on constate que tous ces militants continuent à tourner en rond autour de la redistribution nécessaire, et le dernier rapport vient d'apporter la preuve flagrante que nous avons vu juste : ce fut partout le constat consternant d'un très net recul. Pour ne citer que le représentant de l'Allemagne, parce que sa conclusion était faite sur un ton humoristique, style "Eurovision", c'était "Germany, zero point, l'Allemagne, zéro point".

En 1992, au congrès qui s'est tenu à Saint-Maur près de Paris, après avoir développé toutes les causes de l'impossibilité de ce financement par redistribution, nous avons conclu à la nécessité d'envisager une économie fondamentalement distributive, terme lancé par J.Duboin, et dont nous avons bien précisé le sens : il s'agit d'une économie dans laquelle la monnaie n'est plus capitaliste, elle n'est donc plus créée pour rapporter un intérêt à un capital et ainsi pousser à la croissance à tout prix. C'est en proportion de la valeur des biens créés et offerts au public., et au fur et à mesure de cette production, que la monnaie doit être créée, et sa masse doit être proportionnelle à la valeur des biens mis en vente. Cette monnaie distribuée entre tous, ne circule pas, elle est détruite lorsqu'elle a rempli son rôle qui est de donner aux consommateurs l'accès aux produits.

Nous avons également montré pourquoi cette réforme de la monnaie est devenue nécessaire, comment la monnaie distributive permettrait non seulement d'assurer un revenu décent à tous, mais aussi, puisque le salariat a fait son temps, d'introduire, par l'institution du contrat civique, la démocratie dans l'économie, la liberté pour tous de

s'épanouir selon ses aptitudes et ses besoins, et ceux des autres.

Cela n'a donc rien à voir avec ce qui a été suggéré au congrès d'Amsterdam, cette distribution d'un capital, qui devrait ensuite, rapporter par le marché, en moyenne 5% par an, donc doubler en moins d'une génération, pour financer un revenu à tous.

J'ai encore [3] tenté de l'expliquer dans la session consacrée à la perspective distributive...

[1] Guaranteed Income as an Inheritance, M-L Duboin, Louvain-la-Neuve, 1986.

[2] How to Finance Basic Income, M-L Duboin, Anvers, 1988.

[3] From Redistribution to Distribution, an Irrepressible Evolution, M-L Duboin, Amsterdam, 1998.